



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/4
24 février 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-deuxième réunion
Montréal, 29 mars – 2 avril 2004

**PLANIFICATION FINANCIÈRE (INCLUANT LE CRÉNEAU DE FINANCEMENT ET
L'ÉTAT DES ENGAGEMENTS À TERME)**

Introduction

1. Suite à la décision 38/66 du Comité exécutif, d'adopter un plan triennal d'élimination et un plan d'activités de trois années pour les agences d'exécution, il était nécessaire de disposer d'un mécanisme pour surveiller la performance dans la mise en œuvre des plans et le respect des budgets. Dans l'esprit de l'approche stratégique du plan d'activités en cours d'exécution, il a été suggéré que le Secrétariat prépare un document de stratégie sur le plan d'élimination triennal à horizon mobile et le budget, qui pourrait servir à orienter l'examen, par le Comité exécutif, des plans d'activité individuels des agences d'exécution.

2. A l'issue d'une discussion, le Comité exécutif a décidé de demander au Secrétariat de préparer un document de planification officiel qui fournirait :

- a) Un rapport de situation décrivant la procédure utilisée jusqu'à la 41^e réunion afin de mettre en œuvre le modèle du plan triennal d'élimination; et
- b) Des orientations sur les répartitions du financement pour le reste de la période triennale, y compris les affectations de 2004 et 2005, les affectations des agences d'exécution et des agences bilatérales, ainsi qu'une affectation possible pour un créneau de financement afin de maintenir ou accélérer l'élimination.

(Décision 41/81)

3. Le présent document porte sur le volet de planification financière dont il est question au paragraphe b) de la décision 41/81. L'état de la mise en œuvre du plan d'élimination triennal de 2004-2006 est précisé dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/5.

Budget pour 2003-2005

4. Dans la décision XIV/39 adoptée à la quatorzième Réunion des Parties, celle-ci a pris les mesures suivantes:

Paragraphe 1: « Adopter un budget de 573 000 000 \$US pour le triennat 2003-2005, étant entendu que, sur cette somme, 76 000 000 \$US proviendront des fonds non affectés durant la période 2000-2002, et 23 000 000 \$ de cette même somme proviendront des intérêts à échoir au Fonds et d'autres sources durant le triennat 2003-2005. »

Projets des plans d'activités de 2002 approuvés en 2003

5. La somme de 20 063 326 \$US destinée aux projets proposés à la 38^e réunion et maintenus dans les plans d'activités de 2002 aux fins de financement de la période triennale 2000-2002 a été exclue du report de 76 millions \$US. Par conséquent, certains projets présentés en 2003 ont été imputés à des fonds destinés à 2000-2002. Un seul projet, au montant de 309 689 \$US, n'a pas encore été présenté.

6. La plus grande part possible des coûts totaux des projets approuvés en 2003 a été imputée aux plans d'activités de 2002. Comme la plupart des fonds et des éliminations ont été affectés

aux plans d'activités de 2002, les indicateurs d'efficacité des agences d'exécution pourraient devoir être ajustés afin de compenser pour les différences comptables associées à cette affectation.

Ressources pour les 23 millions \$US en intérêts accumulés pour le Fonds et provenant d'autres sources pendant la période triennale 2003-2005

7. Le tableau 1 révèle que le Fonds multilatéral a reçu plus que les 23 millions \$US en revenus d'intérêts et d'autres sources (soldes de projets annulés ou achevés) pour la première année de la période triennale. En effet, il a reçu 26 838 694 \$US. D'autres sommes provenant de soldes et d'intérêts seront remises à la 42^e réunion.

Tableau 1

RESSOURCES PROVENANT D'INTÉRÊTS ET AUTRES SOURCES (\$US)

OBJET	TOTAUX PARTIELS	REVENUS SUPPLÉMENTAIRES	SOLDES RETOURNÉS
Fonds retournés et intérêts accumulés	26 838 694		
Projets achevés avec soldes – fonds retournés		14 470 344	
<i>39^e réunion</i>			<i>5 139 578</i>
<i>40^e réunion</i>			<i>5 371 498</i>
<i>41^e réunion</i>			<i>3 959 268</i>
Revenu d'intérêts de 2002 non compris dans le report de 2000-2002		11 093 459	
Revenu d'intérêts en 2003, selon le rapport de la 41 ^e réunion		1 274 891	
Soldes et intérêts nécessaires pour la reconstitution de 2003-2005	23 000 000		
Soldes et intérêts nets en sus du montant nécessaire à la reconstitution*	3 838 694		

* Ne comprend pas les intérêts de 2003

8. Les soldes et intérêts nets de 3 838 694 \$US peuvent être utilisés comme fonds de roulement mais ne constituent pas une ressource pour le budget de 2003-2005 car ils ne sont pas

compris dans le budget de 573 millions \$US approuvé par la XIV^e Réunion des Parties. Augmenter le budget au-delà de 573 millions \$US peut s'avérer un problème pour la Réunion des Parties. Il est important de noter que le budget de 573 millions \$US comprend des promesses de contribution de 7,5 millions \$US de pays qui n'ont jamais payé de contributions au Fonds multilatéral. De plus, en raison des fluctuations du taux de change, les gains découlant du mécanisme de taux de change fixe pourraient créer des revenus supplémentaires destinés au fonds de roulement. D'autres sommes supplémentaires pourraient aussi être reçues en raison de soldes retournés et du rapprochement des comptes.

9. Le Trésorier a été invité à préciser le niveau de gains/pertes associé au mécanisme de taux de change fixe pour 2003.

Affectation des ressources de 2004 et de 2005, et ressources restantes de 2003

10. La 39^e réunion du Comité exécutif a décidé, entre autres, « d'adopter l'affectation des ressources comme suit : 224 millions \$US en 2003, 191 millions \$US en 2004 et 158 millions \$US en 2005 » (décision 39/5, paragraphe b)). Après avoir imputé les approbations de 2003 à 2002, le Comité exécutif a approuvé 149,5 millions \$US pour les projets et activités, 3,7 millions \$US pour les activités du Secrétariat/Comité exécutif/rôle de surveillance et évaluation, et 4,5 millions \$US aux coûts de fonctionnement de base. Il reste 66 millions \$US de l'affectation des ressources de 2003, comme le révèle le tableau 2.

Tableau 2

FONDS RESTANTS DE L'AFFECTION DES RESSOURCES DE 2003 (\$US)

Affectation des ressources de 2003	224 000 000
Montant total approuvé (39 ^e , 40 ^e et 41 ^e réunions)	(149 561 341)
Affectation au Secrétariat/Comité exécutif/rôle de surveillance et évaluation	(3 754 067)
Affectation aux coûts de fonctionnement de base	(4 500 000)
Ressources restantes par rapport au plan d'activités de 2003	66 184 592

11. Il est essentiel, au cours de la période de conformité, d'approuver des ressources de façon à mettre les activités en branle dans les meilleurs délais afin de favoriser la conformité aux mesures de réglementation existantes et immédiates, et aussi de profiter du niveau de certitude plus élevé pour les activités de 2004 que pour les activités prévues en 2005. Il est donc recommandé que la part la plus importante des 66 millions \$US soit affectée à l'année 2004 afin de répondre aux besoins des plans d'activités de 2004-2006. Les sommes supplémentaires pourront être affectées à 2005.

12. Il faut toutefois noter que l'affectation prévue pour 2004 sera le plus important montant affecté à une année de l'histoire du Fonds multilatéral, et que la capacité des agences bilatérales et d'exécution à traiter ce niveau de financement doit être examinée en fonction de leurs plans

d'activités respectifs de même que leur capacité à mettre en œuvre les activités approuvées mais non mises en œuvre.

État des engagements à terme et des ressources disponibles pour les nouvelles activités au cours de 2004-2005

13. Le Fonds multilatéral avait déjà conclu des engagements au cours de la période triennale précédente lorsque la période triennale actuelle a débuté. Ces engagements comprenaient, entre autres, le financement d'accords pluriannuels et le financement d'autres activités habituelles telles que le renforcement des institutions, le budget du Secrétariat et les coûts des réunions du Comité exécutif, le Programme d'aide à la conformité (PAC) du PNUE, et les coûts de fonctionnement de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale. L'engagement le plus important porte sur le financement de la mise en œuvre des accords pluriannuels en cours, et représente 255 millions \$US. Le financement des autres activités habituelles au cours de la période triennale représente 70 millions \$US, ce qui laisse la somme de 248 millions \$US pour le financement de nouvelles activités de programme au cours de la période triennale, comme indiqué dans la 39^e décision du Comité exécutif sur la planification financière (décision 39/5) et expliqué dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/7.

14. Les ressources pouvant être affectées aux nouvelles activités de programme au début de la période triennale de 2003-2005 sont de 95,6 millions \$US pour 2003, 81,1 millions \$US pour 2004 et 71,4 millions \$US pour 2005, comme indiqué dans le tableau 3.

Tableau 3

ENGAGEMENTS ET RESSOURCES DISPONIBLES POUR LES NOUVELLES ACTIVITÉS AU DÉBUT DE LA PÉRIODE TRIENNALE DE 2003-2005 (\$US)

Description	2003	2004	2005	Total (2003-2005)
REVENU	224 000 000	191 000 000	158 000 000	573 000 000
ENGAGEMENTS ANTÉRIEURS				
Tranches annuelles d'accords pluriannuels approuvés	104 437 358	88 916 532	61 834 082	255 187 972
Autres engagements financiers				
Renforcement des institutions	9 432 159	6 078 973	9 432 159	24 943 290
Coûts du Secrétariat/Comité exécutif	3 754 067	3 904 230	4 060 399	11 718 696
PAC du UNEP	6 297 356	6 549 250	6 811 220	19 657 826
Coûts de fonctionnement de base des agences (PNUD, ONUDI et Banque mondiale)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	13 500 000
Total (autres engagements)	23 983 582	21 032 453	24 803 778	69 819 813
Total des engagements	128 420 940	109 948 984	86 637 860	325 007 785
RESSOURCES DISPONIBLES POUR LES PROGRAMMES (Revenu moins engagements antérieurs)	95 579 060	81 051 016	71 362 140	247 992 216

15. Les engagements relatifs aux accords pluriannuels ont augmenté en 2003 à raison de 26,3 millions \$US pour les tranches annuelles approuvées en 2003, de 32,3 millions \$US pour 2004 et de 25,6 millions \$US en engagements supplémentaires en 2005, comme l'indique le tableau 4.

Tableau 4

**ENGAGEMENTS ET RESSOURCES DISPONIBLES POUR LES NOUVELLES
ACTIVITÉS (\$US)**

Description	2003	2004*	2005*	Total (2003-2005)
Budget total	224 000 000	191 000 000	158 000 000	573 000 000
Tranches annuelles d'accords pluriannuels approuvés au début de la période triennale	104 437 358	88 916 532	61 834 082	255 187 972
Tranches annuelles d'accords pluriannuels, après les approbations de 2003	130 744 946	121 171 689	87 389 229	339 305 864
Différence	26 307 588	32 255 157	25 555 147	84 117 892
Autres engagements financiers au début de la période triennale	23 983 582	21 032 453	24 803 778	69 819 813
Autres engagements financiers après les approbations de 2003	21 953 778	25 420 057	21 224 671	68 598 506
Différence	(2 029 804)	4 387 604	(3 579 107)	(1 221 307)
RESSOURCES POUVANT ÊTRE AFFECTÉES À DE NOUVELLES ACTIVITÉS DE PROGRAMME (revenu moins les engagements antérieurs) au début de la période triennale	95 579 060	81 051 015	71 362 140	247 992 215
RESSOURCES POUVANT ÊTRE AFFECTÉES À DE NOUVELLES ACTIVITÉS DE PROGRAMME (revenu moins les engagements antérieurs) après les approbations de 2003	71 301 276	44 408 254	49 386 100	165 095 630
Différence	(24 277 784)	(36 642 761)	(21 976 040)	(82 896 585)

* Ne comprend pas le report de 66 millions \$US

16. Le montant pouvant être affecté à de nouvelles activités de programme est de 44,4 millions \$US en 2004 et de 49,4 millions \$US en 2005, comme indiqué dans le tableau 4, plus le report de 66 millions \$US, ce qui représente un total de 159,8 millions \$US pour le reste de la période triennale en cours (2004 et 2005).

17. Le Comité exécutif possédait des engagements à terme de l'ordre de 425,7 millions \$US pour la période 2003 à 2010, avant la période triennale en cours. D'après les approbations de 2003, le niveau des engagements à terme a augmenté de 111,7 millions \$US pour atteindre 537,4 millions \$US pour la période 2003-2010. Dix-huit nouveaux accords pluriannuels ont été approuvés en 2003, ce qui donne un total de 48 accords pluriannuels.

18. Les engagements à terme des agences bilatérales au-delà de la période triennale en cours s'élèvent à 24,9 millions \$US. Le niveau des futures reconstitutions étant inconnu, il est impossible de déterminer si ces engagements seront supérieurs ou inférieurs au niveau de 20 pour cent permis pour les activités bilatérales.

Affectation des ressources des agences d'exécution et bilatérales

19. Les plans d'activités de 2003-2005 ont précisé les affectations des agences d'exécution et bilatérales malgré le fait que les niveaux globaux indiqués dans les plans d'activités sont de 48 millions \$US de plus que le budget.

20. Le tableau 5 précise l'état des plans d'activités de 2003-2005 sur le plan des approbations du Comité exécutif en 2003 et ses conséquences sur le budget pour la période triennale de 2003-2005. Il révèle que les approbations de 2003 ont entraîné des économies globales de 26,9 millions \$US par rapport aux niveaux de financement indiqués dans les plans d'activités de 2003-2005 et qu'il reste des activités qui excéderaient de 21,2 millions \$US le budget de la période triennale de 2003-2005 si elles étaient approuvées au niveau indiqué.

Tableau 5

**BUDGET POUR LA PÉRIODE TRIENNALE DE 2003-2005 ET FONDS APPROUVÉS
OU ENGAGÉS, ET PLAN D'ACTIVITÉS DE 2003-2005 (\$US)**

	Budget, coûts prévus et solde	Totaux partiels des coûts	Éléments	Valeur dans le plan d'activités	Valeur approuvée ou engagée
BUDGET DE LA PÉRIODE TRIENNALE 2003-2005	573 000 000				
<i>Valeur totale dans les plans d'activités de 2003-2005</i>			595 832 466		
<i>Coûts de base des agences</i>			13 500 000		
<i>Secrétariat/Comité exécutif/surveillance et évaluation</i>			11 718 696		
Valeur totale dans le plan d'activités plus autres économies/coûts pour 2003-2005		621 051 162			
<i>Plan d'activités de 2003</i>			(18 126 263)	167 687 604	149 561 341
<i>Plan d'activités de 2004</i>			2 224 041	118 947 648	121 171 689
<i>Plan d'activités de 2005</i>			(10 991 117)	98 380 346	87 389 229
Économies des approbations de 2003 et engagements pour 2004 et 2005		(26 893 339)			
VALEUR DANS LE PLAN D'ACTIVITÉS, AUTRES COÛTS ET COÛTS SUPPLÉMENTAIRES	594 157 823				
EXCÉDENT BUDGÉTAIRE POSSIBLE	21 157 823				

Agences bilatérales

21. La 39^e réunion du Comité exécutif a décidé :

D'établir l'allocation totale pour les projets bilatéraux du triennat 2003-2005 à 47,4 millions \$US, aux seules fins de planification et non comme plafond absolu de la valeur des projets bilatéraux qui pourront être présentés (par. f));

De demander aux Parties contributrices qui n'ont pas présenté de plan d'activités annuel pour 2003 ni/ou de plan d'activités triennal, de le faire avant la 40^e réunion du Comité exécutif (par. g));

De demander aussi au Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances d'examiner lors de sa 20^e réunion, l'allocation de toutes les ressources provenant de l'allocation bilatérale totale non anticipée que les Parties contributrices devront verser aux termes du plan d'activités bilatéral, déposé à la 40^e réunion du Comité exécutif, pour

tenir compte des exigences de conformité de toutes les Parties visées à l'article 5 (par. h));

De prendre note que le montant de l'allocation bilatérale prévue pour le triennat ne limitait pas le droit d'une Partie d'utiliser jusqu'à 20 % de sa contribution pour des projets bilatéraux (par. i)).

22. Le document sur la planification financière présenté à la 39^e réunion du Comité exécutif révèle que la contribution bilatérale moyenne de la période triennale de 2000-2002 a été de 7,5 millions \$US.

23. L'affectation totale aux activités bilatérales dans les plans d'activités de 2003-2005 a été de 64,3 millions \$US, après avoir tenu compte des modifications et des ajouts proposés à la 40^e réunion du Comité exécutif, ce qui a élevé le niveau des affectations approuvé par la 39^e réunion du Comité exécutif. Cependant, le niveau d'approbation pour 2003 a été de 6,4 millions \$US alors que les plans d'activités prévoyaient 20,4 millions pour 2003.

24. Il faut toutefois noter que 20 pour cent des promesses annuelles de la période triennale représentent 94,8 millions \$US, moins :

- 2,9 millions \$US approuvés en 2003 pour les contributions bilatérales de 2004,
- 4,9 millions \$US engagés pour 2004 et
- 5,3 millions \$US engagés pour 2005.

25. Ainsi, la somme de 74,8 millions \$US pourrait être proposée en contributions bilatérales, ce qui représente environ la moitié des ressources pouvant être affectées à de nouvelles activités de programme en 2004 et 2005 (159,8 millions \$US). Cependant, si l'on tient compte des niveaux des contributions bilatérales antérieurs, il est peu probable que ce montant soit complètement utilisé au cours de la période triennale.

26. Le nouveau niveau de fonds indiqué par les donateurs bilatéraux pour les années 2004 et 2005 est précisé dans le document intitulé « Plans d'activités des agences bilatérales pour 2004-2006 » (UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/7).

Créneau de l'élimination accélérée et du maintien du rythme

27. Le créneau de l'élimination accélérée et du maintien du rythme tient compte à la fois des fonds provenant des sources pour le créneau et de la décision que doit prendre le Comité exécutif concernant le maintien du créneau et ses critères après la 42^e réunion.

Fonds disponibles pour le créneau

28. Dans ses discussions sur la proposition du Secrétariat du Fonds sur les critères de financement des projets visant à accélérer l'élimination et/ou en maintenir le rythme (décision 39/6 c) ii)), la 40^e réunion du Comité exécutif a décidé :

Que les fonds identifiés aux alinéas a) i), ii) et iii) puissent être redéployés vers des projets/ententes afin d'accélérer l'élimination, de maintenir le rythme et de répondre aux besoins de conformité non encore identifiés dans les pays visés à l'article 5 :

- i) Les fonds non requis pendant l'année courante du plan d'activités, définis comme la différence entre la valeur de chaque activité du plan et le montant approuvé par le Comité exécutif pour cette activité;
- ii) les fonds remboursés provenant de soldes, des annulations et de changements de propriétaire pour des projets approuvés pendant la période triennale; et
- iii) les fonds provenant de tranches annuelles qui ne sont pas approuvées pendant l'année du plan d'activités en raison d'un délai dans le dépôt et l'approbation de la proposition, en tenant compte des fonds requis pour la période triennale entière (décision 40/7, par. a)).

29. Le tableau 6 révèle que le niveau de financement disponible pour le créneau est d'environ 18 millions \$US mais que ce montant pourrait atteindre les 20 millions \$US, si une ou deux tranches annuelles étaient reportées à la prochaine période triennale.

Tableau 6

**ENGAGEMENTS ET RESSOURCES DISPONIBLES POUR LES NOUVELLES
ACTIVITÉS (\$US)**

	Plan d'activités de 2003	39^e réunion	40^e réunion	41^e réunion	Total des approba- tions de 2003	Économies/ Économies possibles
Approbations prévues dans le plan d'activités de 2003	167 687 604	50 558 461	18 776 380	77 705 563	147 040 404	
Approbations non prévues dans le plan d'activités de 2003		57 120	804 637	1 659 180	2 520 937	
Total disponible pour la décision 40/7 a) i)	167 687 604	50 615 581	19 581 017	79 364 743	149 561 341	(18 126 263)
Total pour la décision 40/7 a) ii)						0
Total possible pour la décision 40/7 a) iii)						2 360 547
Bromure de méthyle – Costa Rica						1 085 653
Bromure de méthyle - Maroc						1 274 894
Total possible disponible pour le créneau – décision 40/7						(20 486 810)

Critères pour le maintien du créneau

30. Lors de l'adoption du créneau, le Comité exécutif a décidé que les critères suivants expireraient après la 42^e réunion du Comité exécutif à moins d'avoir été réapprouvés ou modifiés auparavant par le Comité exécutif :

Que les fonds identifiés aux alinéas a) i), ii) et iii) puissent être redéployés vers des projets/ententes, en ordre d'importance décroissant et selon le coût-efficacité dans chaque catégorie, afin d'accélérer l'élimination, de maintenir le rythme et de répondre aux besoins de conformité non encore identifiés dans les pays visés à l'article 5 :

- i) les nouvelles Parties au Protocole de Montréal et à ses amendements;
- ii) les pays ayant de faibles volumes de consommation de bromure de méthyle, de halons, de tétrachlorure de carbone et de TCA;
- iii) les pays à faible volume de consommation qui ont reçu du financement pour un plan de gestion de frigorigènes, conformément à la décision 31/48;

- iv) les pays pour lesquels la préparation de projet a été approuvée et utilisée;
- v) les pays ayant un faible volume de consommation résiduelle, au cas par cas, et
- vi) les pays qui veulent éliminer la production de SAO (décision 40/7, par. b) et c)).

31. Le plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2004-2006 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/6) identifie les projets du plan d'activités destinés à ce créneau de financement. La liste des projets proposés à la 42^e réunion du Comité exécutif destinés au créneau de financement pour l'élimination accélérée/maintien du rythme est fournie dans le document sur les projets d'investissement ayant soulevé des questions (UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/22).

Incidences des plans d'activités de 2004-2006

32. Les ressources nécessaires pour les projets du créneau et la réalisation des mesures de réglementation de 2005 et de 2007 sont précisées dans les années 2004 et 2005 des plans d'activités de 2004-2006.

Incidences des projets du créneau contenus dans les plans d'activités

33. Le plan d'activités de 2003-2005 comportait encore un risque d'excédent après l'approbation des projets en 2003, comme indiqué ci-dessus. Les volets 2004 et 2005 des plans d'activités de 2004-2006 affichent un surplus net de 17 millions \$US après avoir inclus tous les projets du créneau. Comme toutes les substances de tous les pays visés à l'article 5 font l'objet de projets approuvés ou planifiés ou d'activités du Programme d'aide à la conformité ayant pour but de respecter les mesures de réglementation de 2005 et de 2007, il pourrait ne pas être nécessaire de maintenir en attente des projets prêts à proposer dans le but d'accélérer l'élimination ou de maintenir le rythme. Cependant, il faut noter que les projets/activités/tranches annuelles devront être approuvés aux niveaux indiqués dans le plan d'activités, et non plus, à moins que d'autres économies puissent être identifiées.

Incidences sur l'affectation des ressources

34. Le paragraphe b) de la décision 39/5 établit une affectation des ressources de l'ordre de 191 millions \$US pour 2004 et de 158 millions \$US pour 2005, comme indiqué précédemment, et il existe un report de 66 millions \$US de 2003. Les agences bilatérales et d'exécution font état de projets représentant 236,7 millions \$US en 2004 et de 164,4 millions \$US en 2005 au moment de rédiger le présent document. Étant donné que d'autres activités pourraient s'inscrire dans le cadre de la planification de 2005, il pourrait être préférable d'affecter 237 millions \$US à 2004 et 178 millions \$US à 2005, et de reporter tout surplus de 2004 à 2005.

RECOMMANDATIONS

Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

1. Prendre note du rapport sur la planification financière présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/4.
2. Adopter une affectation des ressources de 237 millions \$US pour 2004 et de 178 millions \$US pour 2005, et de reporter toute somme restante de 2004 à 2005.
3. Prendre note que la somme de 18 millions \$US a été affectée au créneau pour l'accélération de l'élimination et le maintien du rythme en vertu de la décision 40/7 a), laquelle pourrait accommoder des projets compris dans le plan d'activités de 2004-2006.
4. La possibilité de maintenir le créneau pour une période donnée convenue et approuver des critères pour accélérer l'élimination et maintenir le rythme, qui en constituent la base.
